**Xavier de La Porte : « Et si les enfants aussi avaient droit à une vie privée ? »**

**Lösungshinweise:**

Die Aufgabenstellungen erstrecken sich im Sinne des Facherlasses 2021, S. 120 über alle drei Anforderungsbereiche: Der Operator „présenter“ verlangt von dem Kandidaten/der Kandidatin, die wesentlichen Aspekte des Textes darzustellen und somit eine Leistung zu erbringen, die dem Anforderungsbereich I zuzuordnen ist. Der Operator „analyser“ fordert den Kandidaten/die Kandidatin zu einer inhaltlichen und sprachlichen Leistung auf, die dem Anforderungsbereich II entspricht.

Der Operator „justifier“, der üblicherweise dem Anforderungsbereich III zugeordnet wird, verlangt, dass der/die Kandidat/in sein/ihr Urteil begründet. Hierzu kann er/sie bei entsprechender Vorbereitung zentrale Inhalte aus dem Unterricht wiedergeben und reorganisieren. Insofern werden in der zweiten Teilaufgabe auch kognitive und sprachliche Leistungen erwartet, die dem Anforderungsbereich I und dem Anforderungsbereich II entsprechen.

Der folgende Erwartungshorizont ist als eine mögliche Lösung zu verstehen. Um die Antworten zu veranschaulichen, werden beispielhaft Textstellen genannt, auf die Bezug genommen wird. Es ist hingegen nicht zwingend notwendig, dass die Schülerinnen und Schüler in der mündlichen Prüfung Textstellen zitieren, um eine sehr gute Leistung zu erbringen.

**Aufgabe 1**

**Présentez** les idées principales du texte et analysez ce que les parents doivent apprendre d'une part eux-mêmes et d'autre part à leurs enfants concernant l'emploi des nouvelles technologies.

Erwartet wird ein zusammenhängender und klar strukturierter Vortrag entsprechend der Aufgabenstellung. Es ist – auch für eine sehr gute Leistung – nicht zwingend erforderlich, dass der/die Kandidat/in alle im Folgenden aufgeführten Aspekte berücksichtigt. Er/Sie muss aber am Ende eine kurze begründete Stellungnahme formulieren.

|  |  |
| --- | --- |
| **Les idées principales du texte :** | **Textbeleg** |
| * l’ethnographe Danah Boyd constate que les nouvelles technologies nous offrent de nouvelles possibilités, mais elle souligne aussi que ce fait nous contraint à définir des règles ou redéfinir les règles de comportement concernant l’emploi des nouveaux médias * ces règles devraient également tenir compte des différents âges des utilisateurs * pour expliquer cela, elle parle d’abord du comportement des parents vis-à-vis de leurs enfants dans l’espace numérique, puis des différentes technologies de surveillance et de leur ambiguïté * selon l’auteure du texte, les parents ont du mal à respecter la vie privée de leurs enfants dans l’espace virtuel * tandis qu’ils respectent la vie privée de leurs enfants dans la vie quotidienne et qu’ils n’oseraient pas ouvrir le journal intime de leurs enfants, ils auraient tendance à consulter la page Facebook de leurs enfants sans se rendre compte de franchir une limite * d’après l’auteure, il faut savoir faire la différence entre l’installation d’un baby-phone pour surveiller un bébé et l’installation d’une caméra dans la chambre d’un ou d’une jeune * par les exemples cités, l’auteure montre que les possibilités techniques, qui existent de nos jours pour surveiller quelqu’un, posent de nouveaux problèmes * pour qu’on puisse profiter des avantages de ces techniques, il faudrait d’abord aussi discuter des limites de leur emploi | l. 17-18 «c’est l’ensemble des technologies qui offrent des nouvelles possibilités et nous obligent à redéfinir des lignes »  l. 6-8 « Les parents se permettent dans la vie numérique ce qu’ils ne se permettent pas dans la vie physique. »  l. 9 « ils considèrent comme normal d’aller voir sur sa page Facebook »  l. 20-21 « Ça n’a pas le même sens de poser un baby-phone avec caméra détectrice de mouvement dans la chambre d’un nouveau-né que de stalker sa fille adolescente »  l. 23 « Tout cela illustre notre terrible ambivalence vis-à-vis de la surveillance » |

|  |  |
| --- | --- |
| **La tâche des parents :** | **Textbeleg** |
| * d’abord, les parents doivent apprendre à respecter la vie privée de leurs enfants en ce qui concerne l’espace numérique * en ce qui concerne l’emploi des nouvelles technologies, ils doivent discuter des règles à accepter avec leurs enfants et développer avec eux des règles de comportement * ils doivent expliquer les dangers et risques des nouvelles technologies aux enfants et leur enseigner l’emploi correct de ces technologies * les parents doivent accepter qu’ils ne puissent pas tout contrôler quoique cela soit possible * ils devraient comprendre qu’on peut se servir de caméras pour surveiller un nouveau-né, mais qu’il ne faudrait pas se servir de caméras pour surveiller un/e jeune | l. 16-17 « mais les parents doivent y apprendre aussi les nouveaux contours de la discrétion et du respect de la vie privée de leur progéniture »  l. 15-16 « les enfants doivent être informés des dangers de cette nouvelle configuration »  l. 20-21 « Ça n’a pas le même sens de poser un baby-phone avec caméra détectrice de mouvement dans la chambre d’un nouveau-né que de stalker sa fille adolescente » |

**Aufgabe 2**

Les nouvelles technologies influencent-elles votre relation avec vos parents et la relation des jeunes et de leurs parents en général ? – **Répondez à cette question en justifiant votre point de vue**.

Erwartet wird eine zusammenhängende, sachgerechte, differenzierte und logisch strukturierte Darstellung, in der die angeführten Erfahrungen und Ansichten klar begründet und gegebenenfalls anhand von Beispielen erläutert werden. Der Aufgabenstellung entsprechend sollte der/die Kandidat/in dabei sowohl persönliche Erfahrungen als auch allgemeine Beobachtungen in den Blick nehmen. Am Ende des Vortrages sollte deutlich ein Ergebnis oder ein abschließender Kommentar formuliert werden.

Mögliche Aspekte:

* grâce aux nouvelles technologies, certains contenus sont plus facilement accessibles qu’avant, on peut se connecter 24 h sur 24 h, chercher des informations, communiquer avec les amis, faire des jeux en ligne, regarder des films en ligne …
* à partir du collège, la quasi-totalité des jeunes possèdent un portable qui leur permet également de surfer sur Internet
* les jeunes passent beaucoup de temps avec leur portable, que ce soit pour s’informer, pour faire des jeux ou pour communiquer avec leurs amis
* dans les familles, l’emploi du portable est donc souvent un enjeu de discussions
* en famille, il peut y avoir des situations dans lesquelles la communication ne se fait plus face à face, mais par l’intermédiaire du portable
* de nos jours, la plupart des enfants peut surfer à la maison sur Internet que ce soit sur leur portable ou sur un ordinateur
* pour les parents, c’est difficile de contrôler quelles pages leurs enfants consultent et avec qui ils communiquent, ils ne peuvent pas contrôler tous les dangers qui se cachent derrière les écrans
* il peut y avoir aussi des discussions à cause du temps que les enfants passent devant les écrans
* les enfants et les parents risquent de passer trop de temps devant l’écran ( la cyberdépendance)
* dans le monde virtuel, il faut très bien savoir en quelles sources on peut faire confiance et il faut apprendre à se servir de ces sources
* pour les jeunes, les nouvelles technologies sont une partie intégrale de leur vie, l’emploi des médias est pour eux naturel, mais leurs parents ont dû apprendre à s’en servir
* les parents doivent enseigner l’emploi approprié des nouvelles technologies à leurs enfants, leur expliquer la valeur des droits d’auteur et la valeur du droit à une vie privée et dans ce cadre leur parler aussi des dangers des nouvelles technologies
* les nouvelles technologies sont un secteur dans lequel les jeunes ont souvent plus d’expérience que leurs parents et que les personnes plus âgées en général
* il s’agit souvent d’un domaine dans lequel les jeunes peuvent expliquer et apprendre quelque chose à leurs parents
* …